

Assurance Internationale EBS

A partir du 1^{er} janvier 2019, pour vos échanges académiques et stages à l'international, vous pourrez bénéficier gratuitement d'une assurance internationale souscrite par Inseec U. dont l'EBS fait partie. Il s'agit du contrat Allianz « Formule Mission Etudiants » n°011 932 050 – 9213160008. L'assurance couvre les éléments suivants :

- Le remboursement à titre complémentaire des frais médicaux et d'hospitalisation à concurrence des plafonds et limites prévus dans le contrat d'assurance,
- L'organisation et la prise en charge du rapatriement en cas de maladie et/ou accident
- Le rapatriement de la dépouille mortelle en cas de décès.

Ce document d'information a pour but de vous permettre d'éditer une attestation d'assurance en français ou anglais. Attention : l'attestation ne peut être délivrée plus de 90 jours avant le début de votre séjour.

Télécharger une attestation d'assurance

1. Rendez-vous sur la page suivante :

https://www.allianz.fr/assurances-professionnels-entreprises/allianz-et-moi/mes-services-et-avantages/mission-professionnelle-salarie-international/

2. Cliquer ensuite sur « Obtenir votre attestation » (voir image ci-dessous)





3. Vous devez ensuite renseigner les références du contrat d'assurance par lequel vous bénéficiez de la couverture (voir image ci-dessous). Voici les informations :

Numéro de contrat (1) : 011932050 Numéro de protocole (2) : 921773

- Cochez la case « le bénéficiaire du contrat » (3)

- Cliquez sur « suivant » (4)



4. Une page d'information s'affiche. Cliquez sur « Suivant »



- 5. Une page s'affiche, vous devez la compléter avec vos informations personnelles pour que l'attestation qui en découle corresponde à votre situation.
 - a. Type d'attestation : en fonction de la durée de votre séjour, vous devez choisir l'option qui correspond à votre situation.
 - b. Dates de déplacement : vous devez entrer les dates correspondantes à vos billets de transport (avion ou train). Si vous n'avez pas encore acheter vos billets, entrez les dates du semestre/de l'année.
 - Attention : l'attestation ne peut être délivrée plus de 90 jours avant le début de votre séjour.
 - c. Pays de destination : pays où se trouve votre établissement d'accueil
 - d. Langue de rédaction de l'attestation : si vous vous rendez sur une destination francophone, vous pouvez télécharger une attestation en français. Si vous vous rendez sur une destination non-francophone veuillez choisir l'option « anglais »
 - e. Cliquez ensuite sur « valider »

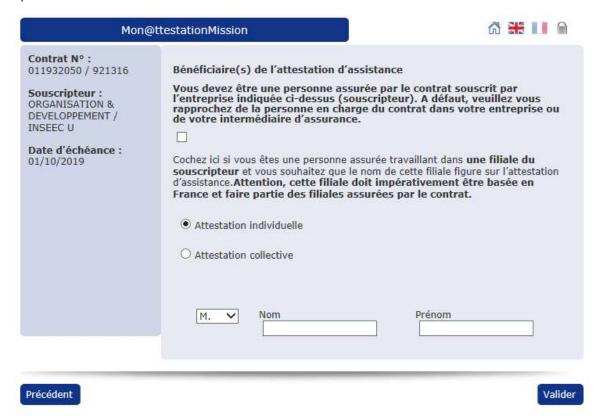




6. Un nouveau contenu apparaît. Vous devez cocher la case sous le texte « Vous devez être une personne assurée par le contrat souscrit par l'entreprise indiquée ci-dessus (souscripteur). [...] » et renseigner les informations demandées comme suit :

Nom de la société : EBS Paris Adresse : 10 rue Sextius Michel 75015 Paris- France

Vous devez ensuite renseigner votre nom et prénom, puis valider et avancer à la dernière étape.



- 7. Un récapitulatif de votre demande apparaît, merci de **vérifier les informations données**, notamment les dates de couverture.
 - Si vous ne constatez aucune erreur, vous pouvez alors cocher la case relative aux conditions d'émission de cette attestation. Cliquer sur « valider ».
- 8. Saisissez votre adresse email pour revoir l'attestation demandée.